



# SOLDIS Info n° 20

Association nationale pour la mémoire  
des militaires portés disparus en Algérie

*Il ne faut pas les oublier. Dire seulement leur nom, c'est les défendre,  
c'est les sauver.  
Camarades de régiment, quand vous vous retrouverez, parlez des morts,  
parlez-en librement, comme s'ils étaient encore vivants...  
Ils ne mourront pas tant que nous les aimerons.*

Roland DORGELES

SOLDIS INFO N° 20 — JANVIER 2026

## SOUFFRANCE ET ESPERANCE

**A**vec ce 20ème numéro de SOLDIS INFOS, l'aventure de SOLDIS se termine, conformément à la décision prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 20 novembre 2025 à Paris.

**D**epuis sa création, il y a 11 ans, SOLDIS a pris sa place dans le monde de la mémoire combattante, en comblant le vide laissé par les **652 militaires français portés disparus** durant la guerre d'Algérie et totalement oubliés depuis, dans la SOUFFRANCE.

**I**ls sont aujourd'hui connus et reconnus. Leurs drames personnels sont identifiés. Leurs noms sont gravés sur un monument national. Eux qui ne sont jamais revenus d'Algérie, « ni vivants, ni morts », sont aujourd'hui inscrits dans la mémoire nationale.

**C'**est le fruit du long et laborieux travail réalisé par SOLDIS. Mais c'est aussi le résultat de l'immense mobilisation qui s'est accomplie autour de la démarche de SOLDIS, grâce à l'adhésion à l'association de plusieurs centaines de membres, aux dons généreux de milliers de donateurs anonymes, au soutien de la centaine d'associations qui ont mobilisé leurs troupes et diffusé l'information.

**C'**est, en effet, la rencontre d'un besoin, trop longtemps enfoui dans les mémoires des proches, de connaître la vérité, et d'une réaction collective de solidarité et d'hommage face au drame particulièrement douloureux de la disparition.

**C**ette vérité reste à établir et nous laissons à ceux qui, lorsque les circonstances seront plus favorables, reprendront un jour ce flambeau, le soin d'exercer le **DROIT DE SAVOIR** que les familles et les proches attendent encore... dans l'ESPERANCE.

Général (2S) Henry-Jean FOURNIER

**SOLDIS ALGERIE**

Association nationale pour la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie  
15 rue Thiers 24 000 PERIGUEUX 05 53 53 12 42 soldis.algerie@orange.fr SIRET 809 582 646 00018

# SOLDIS, pourquoi... ?

A la demande du SOUVENIR Français, le général (2S) Henry-Jean FOURNIER, président de SOLDIS, a récemment rappelé, dans la Lettre d'Information du mois de décembre 2025 du SF, la genèse de la démarche de SOLDIS.



Au moment où notre association s'apprête à cesser son activité, il a semblé intéressant de communiquer ce témoignage, destiné à laisser à la postérité une trace des actions menées au profit du souvenir des militaires français portés disparus en Algérie auxquels le général a voué sa vie au cours des quinze dernières années.

L'Association SOLDIS ALGERIE<sup>(1)</sup> est née le 1<sup>er</sup> novembre 2014, à la date symbolique du 60<sup>ème</sup> anniversaire du début de la guerre d'Algérie (Toussaint Rouge). Mais notre démarche a réellement commencé en 2012.



Notre association trouve en effet son origine dans un travail de rédaction d'une brochure publiée en 2012 par l'Association de Soutien à l'Armée Française (ASAF), sous le titre « MEMOIRE ET VERITE, Armée et Algérie 1830-1962 ». Ce travail m'avait été confié en 2010 par le général (2S) Henri PINARD LEGRY, président de l'ASAF. Au cours de mes recherches préalables, je découvris, dans le tableau des pertes<sup>2</sup> de l'armée française l'existence d'une rubrique « Disparus » faisant mention du chiffre de **1000 disparus**.

Etonné non seulement par l'existence d'une telle rubrique pour ce qui avait été des opérations de maintien de l'ordre menées sur le territoire national, mais également par la « rondeur » du chiffre, j'ai cherché à en savoir plus pour comprendre l'importance de ce chiffre (qui représente 4% des pertes totales durant la guerre d'Algérie), mais aussi la nature de ces disparitions.

Curieusement, aucune instance officielle (SHD, ONACVG<sup>3</sup> ou Ministère de la Défense) ne put répondre à mes interrogations, me renvoyant systématiquement aux réponses régulièrement données à ce sujet à des questions parlementaires et faisant mention de 500 à 1000 disparus.

Jugeant cette approximation inadmissible, s'agissant de soldats français, envoyés en mission par le gouvernement, je résolus d'en savoir davantage et me mis en quête d'informations complémentaires.

Je fus aidé dans cette tâche par la publication, à la même époque, d'un livre écrit par un ancien appelé en Algérie, Jean-Yves JAFFRES<sup>(4)</sup>, précisément sur ce sujet, à partir de témoignages recueillis par le biais d'amicales d'anciens combattants.

Grâce à la présence d'Oswald CALEGARI au sein de notre Conseil d'administration, j'ai également bénéficié des conclusions des travaux menés par une commission mise sur pied dans le cadre de l'Union Nationale des Combattants sous la direction initiale de Guy HUEL, puis à partir de 2002,

1 - L'intitulé complet est : association nationale pour la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie

2—publié au J.O. du 07 août 1986

3—SHD/Service Historique de la Défense (Vincennes)

- ONACVG : Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

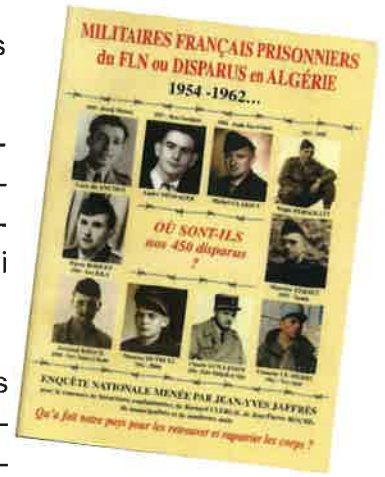
4 - Jean-Yves JAFFRES « Militaires français prisonniers du FLN ou disparus en Algérie (1954-1962) ». Edition privée.

d'Oswald CALEGARI lui-même, sur la situation des militaires français faits prisonniers par le FLN durant la guerre d'Algérie.

Ayant approfondi la question et effectué quelques vérifications dans les archives du SHD, j'acquis alors la conviction qu'il y avait une très grosse lacune mémorielle dans l'histoire de la guerre d'Algérie, car personne ne possédait la liste nominative de ces disparus et peu nombreux étaient ceux qui avaient entendu parler de ce problème.



Conseillé par M. Jacques GOUJAT, président fédéral des ACPG-CATM<sup>(5)</sup>, qui était alors un pilier du monde combattant, je créais, avec l'aide de quelques amis, une association, qui prit le nom de SOLDIS ALGERIE, afin de disposer d'une structure officielle.



Je pris également conseil auprès de Mme Colette DUCOS-ADER, présidente du Groupe de Recherche des Français Disparus en Algérie (GRFDA), avec qui nous avons par la suite constamment entretenu d'étroites relations car nous menions le même combat, elle pour les civils et nous pour les militaires.

Grâce au parrainage de M. GOUJAT, notre conseil d'administration accueillit alors des personnalités importantes des principales fédérations combattantes (UNC<sup>(6)</sup> – ACPG-CATM – Fédération Maginot) dont la notoriété constituait pour nous un gage de sérieux qui se traduisit très rapidement par un nombre important d'adhésions et par d'indispensables soutiens financiers.

Le but que notre association s'était fixé était de **« contribuer à l'écriture de la mémoire nationale à l'égard des militaires français de l'armée régulière portés disparus en Algérie, entre le 1er novembre 1954 et le 5 juillet 1964<sup>7</sup> et de sauvegarder leur mémoire. »**

Pour atteindre ce but et sans trop savoir ce qui nous attendait, nous nous sommes d'emblée fixés trois objectifs :

- **dresser une LISTE** aussi complète que possible des militaires français disparus, en réunissant toutes les informations disponibles afin de permettre d'entreprendre, le moment venu, la recherche des corps, leur identification et leur inhumation
- rédiger et **publier un MEMORIAL**, afin de constituer, dans un premier temps, un mausolée virtuel
- ultérieurement, **élever un MONUMENT** à la mémoire des militaires français portés disparus, afin d'offrir à leurs familles et à leurs compagnons d'arme un lieu de recueillement et à la France un lieu de mémoire.

Un peu plus de dix années ont passé et nous sommes fiers, aujourd'hui, d'avoir atteint notre but et ces trois objectifs.

Et je ne saurais oublier d'évoquer ici le soutien reçu d'à peu près tous les organismes, institutionnels ou associatifs, qui ont favorisé notre démarche. Je me souviens en particulier d'une réunion organisée en janvier 2015, au cabinet du Secrétaire d'Etat aux A.C., où nous fûmes accueillis par M. Serge BARCELLINI qui était alors directeur de cabinet et qui, depuis, ne nous a jamais ménagé son soutien.

Ces appuis ont atténué les difficultés que nous rencontrions alors pour convaincre le monde combattant de la réalité du problème des disparus, qui était le plus souvent méconnu de la plupart des responsables.

5 - ACPG-CATM : anciens combattants prisonniers de guerre – combattants Algérie-Tunisie-Maroc

6 - UNC : Union Nationale des Combattants

7 - date du retrait définitif d'Algérie des troupes françaises

# SOLDIS, comment... ?

Une fois le problème posé, il s'est agi de tenter de le résoudre.

La chose paraissait simple à certains, qui nous conseillèrent de consulter les Journaux de Marche et Opérations (J.M.O.) des unités ayant participé à la guerre d'Algérie, puis d'y puiser, dans les bilans trimestriels de pertes, le nombre et la liste des militaires portés disparus.

Solution qui eût été parfaite si:

- premièrement, il y avait eu une liste des unités ayant participé à la guerre d'Algérie (ce qui n'était pas le cas)
- deuxièmement, toutes ces unités avaient tenu un J.M.O.,
- enfin, troisièmement, si les responsables de la rédaction des J.M.O. avaient tous été des rédacteurs parfaits, disposant de toutes les informations et utilisant tous les mêmes définitions de la disparition.

Car la première difficulté rencontrée a été, tout d'abord, de définir ce qu'était la disparition (trop souvent confondue avec la désertion), phénomène qui, durant cette longue guerre, a connu de nombreuses formes selon les lieux, les circonstances et la période considérée.

Le point commun entre toutes les formes de disparition réside cependant dans le constat de **l'absence de corps** et, par voie de conséquence, **l'absence de sépulture**.

Cette définition étant posée, nous avons alors cherché à dresser la liste nominative des militaires français portés disparus. Ce fut une longue enquête à travers les archives de la guerre d'Algérie, réparties aux quatre coins de la France dans divers organismes militaires ou civils. Des centaines d'heures passées à compulser des milliers de pages poussiéreuses... extraites de rayonnages dont les responsables firent souvent preuve d'une grande disponibilité pour guider SOLDIS dans ses recherches.



Au SHD, les rayonnages se comptent en kilomètres linéaires

Nous en avons extrait 1700 cas susceptibles d'être des disparus et nous avons ensuite vérifié, un par un, ces différents cas, notamment auprès du Centre des Archives du Personnel Militaire (CAPM) de Pau où sont conservés la majorité des dossiers individuels de presque tous les militaires français.



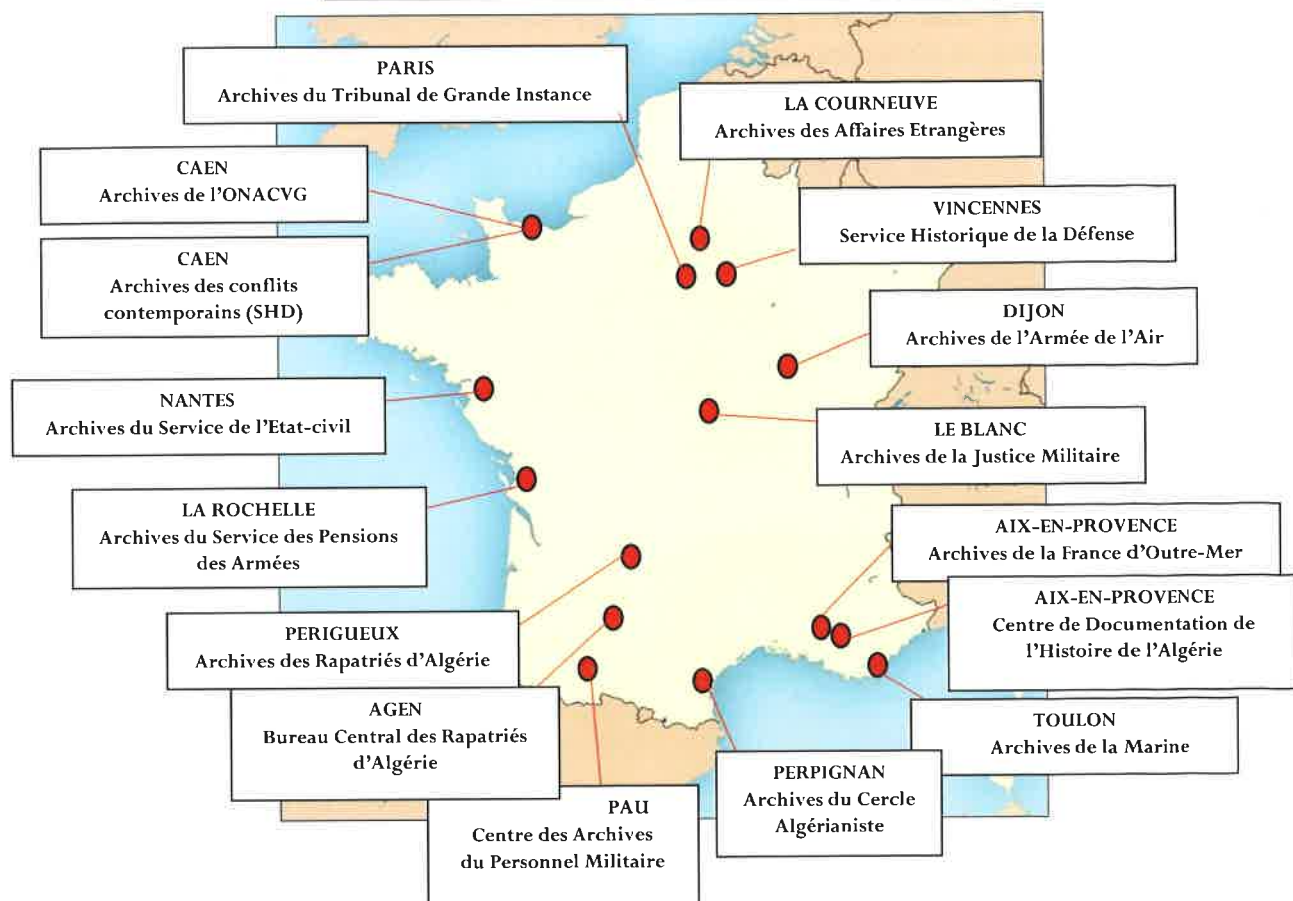
Aperçu d'une semaine de travail au CAPM de Pau

Ces vérifications nous ont permis d'éliminer tous les cas qui ne relevaient pas de la disparition, telle que nous en avons préalablement défini les caractéristiques.



La salle de travail au CAPM à Pau

## CENTRES D'ARCHIVES CONSULTES



Parallèlement à ces recherches, SOLDIS a entrepris une démarche de sensibilisation et d'information auprès de tous ceux qui se sont montrés intéressés par le problème et notamment de nombreuses associations d'Anciens Combattants d'Algérie, ignorant souvent tout de ce dossier.

C'est ainsi que le général HJ. FOURNIER s'est rendu dans plusieurs villes de France pour y prononcer des conférences destinées à présenter le dossier des militaires français portés disparus en Algérie.

## DIX ANS DE CONFERENCES SOLDIS (2015—2025)

03/06/2015—ROYAT (63) ASAF	26/03/2022 – QUINT FONSEGRIVES (31)
18/10/2015 – PARIS AG Anciens de Cherchell	29/08/2022 – PORT- VENDRES
08/11/2015 – PARIS Réunion Dép. UNC	02/11/2022 – AIX EN PROVENCE UNC 13
12/03/2016 – SORGES (24) Amicale AC	02/11/2022 – PUYLOUBIER Légion
21/04/2016 – St-ETIENNE ASAF 42	08/11/2022 – RENNES Colloque départemental
06/05/2016 – VANNES CERAS 56	22/11/2022 – ST MAIXENT ENSOA
05/03/2017 – THIVIERS (24) Médaillés militaires	20/05/2023 – ROCHEFORT Ecole S/O Air
23/02/2018 – THIONVILLE Sidi-Brahim 57	23/05/2023 – TOURS UNC 37
15/05/2018 – AIX EN PROVENCE CDHA	23/05/2023 – TOURS Médecins retraités
30/11/2018 – AIGURANDE (36) Amicale AC	11/07/2023 – MEAULE (78) UNC 78
02/02/2019 – PARIS Réunion UNC	27/09/2023 – CLERMONT-FERRAND ONAC
27/03/2019 – CARCASSONNE Congrès FNAP	28/09/2023 – ST-ETIENNE SF 42
03/04/2019 – ANGOULEME ASAF 16	31/05/2024 – DIGNE (04) Bouchemal
24/04/2019 – PARIS UNC Affiliés	14/09/2024 – VIVIERS (07) Amicale Pied-noir
22/06/2019 – ST-MALO Congrès UNC	05/12/2024 – LA BASTIDE (46) ALACTE
07/10/2020 – St JULIEN (24) Congrès ACUF	28/04/2025 – PARIS colloque ASOM
14/10/2020 – NEUVY SUR B. Congrès FNAM	30/08/2025 – PORT- VENDRES

Cette action avait non seulement pour but d'informer, mais également de recruter des donateurs pour recueillir le financement nécessaire à la réalisation des autres objectifs de SOLDIS, à savoir, tout d'abord, la rédaction d'un recueil de toutes les données concernant chaque disparu.

En 2022, SOLDIS est ainsi parvenue à publier un **LIVRE D'OR** rassemblant, en 850 pages, les fiches individuelles de chacun des **652 militaires français portés disparus, identifiés par SOLDIS**, auxquels s'ajoutent 75 disparus dont les corps ont été retrouvés pendant la guerre elle-même.

## EXEMPLE D'UNE PAGE DU LIVRE D'OR

<p><b>BELLIARD</b></p> <p>Gustave, Louis, Roland</p> <p>Sergent Me 54 530 01012</p> <p>Appelé le 15 04 1955 (Cgt ) au 41<sup>e</sup> B.I. Muté au 1<sup>er</sup> R.I. le 10 08 1955 Porté disparu le 02 10 1956 Affecté en CAR 102 le 01 08 1957 Affecté en CAR n° 3 le 01 05 1960</p> <p>né le 26 mars 1934 à CONTEST (Mayenne) de Alexis BELLIARD et Rosalie GUYARD</p> <p>Cultivateur</p> <p>Taille : 1,64m</p> <p>Célibataire</p> <p><u>Circonstances de la disparition</u></p> <p>Unité d'appartenance : 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie Motorisée</p> <p>Lieu de stationnement :</p> <p>Date de la disparition : 02 octobre 1956</p> <p>Lieu de la disparition : Djebell ZELLIDJ (région d'AFLOU)</p> <p>Au moment de sa disparition, l'intéressé était :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en mission</li> <li>- en tenue militaire</li> <li>- avec arme</li> <li>- en groupe avec son unité : capturé avec Pierre BOUTOILLER, Gervais DUBOIS et Jean LEGRAND</li> </ul> <p>Circonstances de la disparition :</p> <p>Extraits du rapport du Colonel RONSHIN, commandant le 1<sup>er</sup> R.I.M. : Le 2 octobre 1956, à 16 h 45, à l'issue d'une opération de police menée par le 1<sup>er</sup> R.I.M. pour contrôler la population de la région des OULED SIDI HAMZA, une section (SCH GARLOPEAU) de la 4<sup>ème</sup> Compagnie tombe dans une embuscade au moment de l'opération effectuée en véhicules depuis le Djebel ZELLIDJ où elle était en position. Après un violent engagement pendant près d'une demi-heure, une centaine d'hommes bien armés, donne l'assaut. Sous l'effet d'une pluie de grenades, un ordre de repli en sonnant au section en deux éléments sur une distance d'environ 1500 mètres. La fusillade cède vers 17 h 45. Les éléments sont dégagés par l'intervention, vers 17 h 45, d'une section de la 2<sup>ème</sup> Compagnie, qui, bien que tombant elle-même dans une embuscade, procède au repli des éléments ennemis. Dans le même temps, le PC du régiment, informé de l'attaque, envoie un détachement de renfort dont le colonel prend le commandement, pour se porter sur les lieux de l'embuscade. Il recueille immédiatement plusieurs blessés et s'installe pour la nuit en fouillant le terrain, ce qui permet de récupérer les morts, les blessés et les rescapés, ainsi qu'un pillard et un rebelle qui sont capturés au cours de la fouille des mechtas environnantes.</p>	<p>Procès-verbal de distribution établi le 14 10 1956 par le lieutenant GOUVERNEL, officier d'état-civil du 1<sup>er</sup> R.I.M. d'après les témoignages du sergent-chef GARLOPEAU et du caporal KOCH :</p> <p>« Le 2 octobre 1956, à 16 h 45, la 4<sup>ème</sup> section de la 4<sup>ème</sup> Compagnie tombe dans une forte embuscade au Djebel ZELLIDJ (région d'Alou). Après un violent combat de 1 h 45, les éléments valides de la section ayant réussi à décrocher, les rebelles fouillaient le terrain, achevaient les blessés et emmenaient trois prisonniers parmi lesquels a été distinctement reconnu le Sergent BELLIARD Gustave. Par contre, aucune précision ne peut être fournie sur l'identité des deux autres captifs, dont il peut cependant être supposé qu'il s'agisse des soldats DUBOIS Gervais et LEGRAND Jean, de la même section, portés également disparus »</p> <p>Autres renseignements :</p> <p>Aucun renseignement n'a pu être recueilli après sa disparition au Comité International de la Croix Rouge, sans succès, à Alger.</p> <p>Son nom apparaît dans un article du journal LE FIGARO du 02 10 1956, d'un camp de prisonniers (20 civils et 31 militaires) dans le sud algérien.</p> <p>Après la fin de la guerre d'Algérie, le dossier du Sergent BELLIARD a été soumis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le 13.07.1962 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>au Secrétariat d'Etat des Affaires algériennes</li> <li>à l'ambassade de France à Alger</li> <li>au Comité International de la Croix Rouge</li> </ul> </li> <li>le 10.11.1962 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>au général, chef de la délégation française à la Commission mixte du Cessez-le-feu</li> </ul> </li> <li>le 18 03 1963 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>à la Confédération Internationale des Prisonniers de Guerre (pour les ministres algériens de l'Intérieur et des Anciens Moudjahidines)</li> </ul> </li> </ul> <p>En l'absence de toute information, le ministère des Armées a initié la procédure de jugement déclaratif de décès le 09 05 1963 (note n° 3377/1963).</p> <p>Le jugement déclaratif de décès est prononcé le 09 05 1963 par le JDD MPL L'AVL.</p> <p>La mention « MORT POUR LA FRANCE » est attribuée par décret du 09 05 1963 (note n° 765/MA/DPC/7).</p> <p><b>Sergent BELLIARD</b> <b>1<sup>er</sup> R.I.M. (2 Oct. 1956)</b></p>
---	---

Réalisés grâce à une aide financière de l'ONACVG, mille exemplaires de ce LIVRE D'OR ont été publiés, dont une partie a été remise gratuitement aux familles et aux amis des disparus, tandis que les membres de SOLDIS pouvaient également l'acquérir.

En outre, un exemplaire a été distribué à chaque agence départementale de l'ONACVG et à chaque Centre d'archives départementales de France, de façon à permettre des consultations aussi larges que possible par tout public.



Au terme de cette seconde réalisation, SOLDIS a également voulu réaliser son troisième objectif: **ELEVER UN MONUMENT** à la mémoire de ces soldats français pour leur donner la sépulture qu'ils n'ont jamais eue, offrir à leur famille un lieu de recueillement et enfin, témoigner de la reconnaissance de la Nation pour leur sacrifice.

### **Car l'un des aspects les plus douloureux du drame de la disparition est l'absence de corps et donc de sépulture.**

C'est bien là, en effet, que réside, pour les familles des disparus, leurs amis proches ou leurs compagnons d'arme, le drame majeur de la disparition : on ne sait pas réellement ce que sont devenus les disparus.

On ne sait pas s'ils sont morts. Et, s'ils sont morts, on ne sait pas comment.

On ne sait pas non plus s'ils ont été inhumés. Et, s'ils l'ont été, on ne sait pas où se trouve leur tombe. On ne possède donc plus que le souvenir et l'imagination fait le reste.

Enterrer ses morts est en effet, depuis la nuit des temps, un principe de vie, un besoin anthropologique dirait-on aujourd'hui, qui nous définit comme humains.

Parce que nous sommes humains, nous devons honorer nos morts.

Parce que le deuil n'est pas une « interaction sociale » comme une autre.

La crise sanitaire que notre pays a traversé au moment de l'épidémie de Covid, qui a parfois empêché l'organisation de funérailles, a particulièrement souligné ce besoin d'un culte des morts.

Les militaires portés disparus en Algérie, dont le corps n'a jamais été retrouvé ; dont on ne sait ni où ni comment la dépouille a été inhumée ; dont on ne peut matérialiser l'absence par un tombeau, avaient droit, eux aussi et leurs familles avec eux, à ce que le pays qui les a envoyés en mission loin de chez eux leur rende un ultime hommage.

Au moins par le souvenir, à défaut de pouvoir leur offrir une sépulture.

C'est pourquoi, en 2018, SOLDIS a entrepris une réflexion pour concevoir ce monument, trouver l'artiste capable de le réaliser, estimer le coût de l'opération, réunir les fonds et enfin, trouver un lieu propice pour l'accueillir.

Peu à peu, le projet a pris corps et, après de multiples démarches, **le Monument a pu être inauguré, le 30 août 2022, à PORT- VENDRES, par Mme Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants**, en présence d'un public nombreux, où l'émotion dominait. Le monument inauguré comprend notamment 12 plaques de marbre où ont été gravés les noms des 652 militaires portés disparus, qui furent lus, un à un,



par de jeunes Cadets de la Défense, tandis que les représentants des associations contributrices et les familles déposaient une gerbe au pied de chaque plaque.

Il fallut attendre ensuite quelques mois avant de pouvoir installer la sculpture monumentale qui couronne le monument. C'est en effet au mois de juin 2025 que la Fonderie de Bronze Lauragaise pût, après plusieurs mois de travail, installer cette œuvre du sculpteur VIRGIL, intitulée

## **SOUFFRANCE ET ESPERANCE.**

# INSTALLATION DE LA SCULPTURE « SOUFFRANCE ET ESPERANCE »



Arrivée du convoi sur le site



Déploiement de la grue



Désarrimage de la structure



Début du transfert



La manœuvre du transfert



Une tonne et demie de bronze à placer au millimètre



Préparation des scellements



scellements



retrait des sangles



Opération terminée

## SOLDIS... et après ?

Parvenus au terme de la mission que nous nous étions fixée, nous espérons maintenant que les relations entre la France et l'Algérie seront un jour suffisamment apaisées pour que des recherches puissent être réalisées dans les archives algériennes et sur le terrain.

Nous pensons en effet avoir réuni suffisamment d'informations pour organiser et faciliter de telles recherches...

**Mais cela ne dépend plus de SOLDIS.**

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, des centaines de familles sont restées dans l'ignorance la plus complète du sort de leur disparu. Nous avons souvent été les premiers, depuis plus de 60 ans, à leur apporter une forme de réponse.

Aujourd'hui, peu d'informations permettent de localiser les corps de ces disparus, mais il existe cependant quelques pistes, notamment au Maroc ou en Tunisie, dans des camps qui ont accueilli des militaires français faits prisonniers mais que l'on n'a jamais revus.

Dans ces camps, des tombes pourraient sans doute être retrouvées et certains disparus pourraient alors être identifiés grâce aux analyses génétiques que permet la science moderne (ADN). Il existe aussi quelques pistes en Algérie même.

Mais ces recherches, qui exigent d'importantes implications diplomatiques, ne sont pas à la portée d'une association telle que SOLDIS, dont les moyens sont limités.

On peut donc regretter que la France ne dispose pas, comme certains pays (Allemagne – Etats-Unis – Grande-Bretagne), d'un organisme officiel consacré à la recherche des disparus.

Et en attendant qu'un jour prochain une telle démarche puisse avoir lieu, SOLDIS laisse dans ses archives suffisamment d'indices pour que les futurs chercheurs puissent rapidement se mettre sur une piste.



D'ici là, il faut espérer que l'on aura également trouvé une procédure juridique permettant de recueillir l'ADN des familles concernées, afin de faciliter, en cas de découverte d'un corps, son identification.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas aller plus loin, hélas, notamment en raison de l'instabilité gouvernementale en France qui nuit à la prise de décisions dans ce dossier et de la détérioration des relations avec l'Algérie.

C'est pourquoi SOLDIS cesse ses activités, en ayant le sentiment d'avoir rempli sa mission et atteint ses objectifs.

SOLDIS souhaite que dans l'avenir, une cérémonie continue d'être organisée à Port-Vendres par la délégation du Souvenir Français des Pyrénées orientales et la municipalité, **à la date du 30 août**, définie par l'ONU comme étant la Journée Internationale des victimes de disparition forcée.

Le choix de cette date permet de souligner auprès des instances nationales le **DROIT DE SAVOIR** ce que sont devenus ces disparus.

C'est maintenant le nouveau combat à mener...

# La dissolution de SOLDIS

## P.V. du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 29 août 2025

Au cours de la réunion qui s'est tenue le vendredi 29 août 2025, à 20 h 30, à Port-Vendres, le Conseil d'Administration a voté, à l'unanimité des présents ou représentés et conformément à l'article 17 des statuts de l'association, pour l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire (A.G.E.) ayant pour objet de décider de l'avenir de l'association SOLDIS.

Les modalités d'organisation, le lieu et la date seront déterminés, en fonction des disponibilités, par le président qui adressera les convocations nécessaires.

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Une A.G. Extraordinaire convoquée le 14 octobre 2025 n'ayant pu se tenir en raison d'une participation insuffisante par rapport aux règles fixées par les statuts, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire (A.G.E.) a été convoquée le jeudi 20 novembre 2025 par courrier en date du 20 octobre 2025.

Cette AGE a rassemblé 92 membres, présents ou représentés, sur un total de 199 adhérents à jour de leur cotisation.

Après avoir rappelé que tous les objectifs de l'Association SOLDIS avaient été atteints, le président a constaté que :

- les effectifs de l'association étaient en constante diminution depuis 2022,
- cette situation entraîne une baisse importante des ressources de l'association (cotisations et dons)
- le contexte général (instabilité gouvernementale et détérioration des relations avec l'Algérie) est peu favorable à la poursuite de travaux de recherche et d'identification,
- la moyenne d'âge élevée des membres du C.A. fait courir le risque d'une désorganisation brutale.

En conséquence, le président soumet au vote de l'AGE la décision de dissoudre l'association.

Après délibération, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité:

**l'association SOLDIS ALGERIE sera dissoute à compter du 31 octobre 2026.**

L'Assemblée donne mandat au Président pour réaliser les formalités nécessaires et prendre toutes dispositions nécessaires pour la conservation des archives de SOLDIS et l'utilisation des fonds disponibles.

## COMMUNIQUE

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est réunie à Paris, au siège de l'UNC, le 20 novembre 2025, conformément aux statuts de l'association SOLDIS ALGERIE et à la résolution du conseil d'administration du 29 août 2025 concernant l'avenir de cette association, il a été décidé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, de procéder, à la date du 31 octobre 2026, à la dissolution de l'Association nationale pour la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie (SOLDIS ALGERIE).

Un Bureau réduit, issu du Conseil d'Administration, a été désigné pour conduire les différentes opérations de dissolution, ainsi que le versement des archives aux organismes concernés et définir la destination des fonds restant disponibles.

Ce bureau comprend:

le général (2S) Henry-Jean FOURNIER, président,

le général (2S) Pascal VINCHON, vice-président

et M. Bernard LABORIE, trésorier.

Suite à la dissolution de SOLDIS, il n'y aura pas d'appel à cotisation en 2026

# REMERCIEMENTS

Au moment de clore le parcours de SOLDIS, je tiens, au nom des familles et des amis des militaires portés disparus en Algérie, à exprimer toute notre gratitude à tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, participé à notre démarche.

**Les tout premiers membres qui rejoignirent SOLDIS**, souvent originaires de Dordogne où le regretté Jean-Claude LACOMBE<sup>†</sup>, président des CATM de Montignac, mobilisa toute son énergie pour faire connaître SOLDIS et faciliter la mise sur pied de notre association.

**Un certain nombre d'amis personnels**, qui se reconnaîtront et qui m'ont apporté leur soutien par pur esprit de camaraderie, séduits par la justesse de la cause.

Beaucoup **d'anciens d'Algérie** qui, découvrant ce drame qu'ils ignoraient souvent, ne purent rester indifférents et apportèrent leur aide, notamment financière, tout en faisant connaître notre démarche autour d'eux.

**Les amis, les anciens chefs et, bien sûr les familles des disparus** qui, dès que l'information leur parvint, se rallièrent à notre action, qui se trouva ainsi pleinement justifiée, car nous répondions enfin à leur attente, depuis plus de cinquante ans.

**Les associations** les plus diverses, depuis l'échelon local où tel ancien mobilisait ses camarades, jusqu'aux plus prestigieuses, au niveau national, qui nous apportèrent conseils, soutien matériel et nous réservèrent toujours le meilleur accueil. Avec une mention particulière pour :

- les CATM de Dordogne (et leur secrétaire) qui ont accueilli notre siège social à Périgueux,
- l'UNC, qui a mobilisé le réseau de ses amicales départementales et dont le journal « La Voix du Combattant » a relayé nos messages
- le SOUVENIR Français, qui a assuré le support administratif de la réalisation du monument et dont la délégation des Pyrénées orientales a pris en charge les cérémonies s'y déroulant,
- l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) « Les Gueules cassées » qui, sous l'impulsion de son ancien vice-président, a apporté une contribution financière décisive pour la réalisation du monument.

**La municipalité de Port-Vendres** qui, après avoir spontanément accepté d'accueillir le monument, a constamment apporté, avec ses élus et le personnel municipal, son soutien à toutes les phases de sa réalisation, en a accepté la propriété et en assure aujourd'hui la conservation.

**Les entreprises** qui ont assuré la réalisation matérielle du monument, allant souvent bien au-delà d'un simple engagement commercial, comme ce fut notamment le cas de la Fonderie de Bronze Lauragaise, où fut créée, avec talent et passion, la sculpture, due au sculpteur Virgil.

Et enfin, **les membres du Conseil d'administration de SOLDIS** qui ont été présents tout au long de cette aventure, avec une pensée particulière pour JC. LACOMBE et JF. PICHERAL, tous deux décédés. Ils m'ont épaulé, conseillé, encouragé, supporté parfois et leur engagement n'a jamais faibli.

**A ceux-là et à tous les autres qu'il est impossible de citer ici,  
au nom des militaires français portés disparus en Algérie,**

je dis simplement:

*MERCI !*

Général (2S) Henry-Jean FOURNIER



**LE MEMORIAL  
DES MILITAIRES FRANÇAIS  
PORTES DISPARUS  
AU COURS DE LA GUERRE D'ALGERIE  
PORT- VENDRES**



ABAD	Abdelkader	SGT	6° B.T.A.	56.05.04
ABBAOUI	Bernoucef	2° cl	1° B.T.A.	57.04.13
ABD EL HOUD	Reda	2° cl	35° R.I.	59.12.30
ABDERRAHMANE	Abdelkader	2° cl	CSPDA	58.09.25
ACHIT	Saad	2° cl	1° R.G.	56.06.23
ACHOURI	Boudina	2° cl	1° G.C.N.A.	57.05.14
ADDOUNI	Lakhdar	2° cl	14° B.T.A.	56.06.20
ADENOT	Serge	Aspt	10° G.E.S.A.	56.05.05
ADOUANI	Rachid	MDL	6° R.Cuis	61.04.18
AHMED BEN MOHA	ben Kadour	2° cl	1° R.T.M.	56.02.18
AHMED ELARBI	Mohamed	2° cl	15° R.I.M.	59.04.07
AICHAOU	Amar	2° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
AIN KADDA	Benchora	2° cl	3/34° B.T.A.	55.07.15
AIOUADJ	AS	2° cl	1/43° R.A.	59.10.16
AIT IDDIR	Lounis	2° cl	CIABC Alger	58.12.18
AKKERMI	Djelloul	2° cl	6° B.T.A.	56.05.04
ALLAM	Abdelkader	2° cl	15° B.T.A.	55.12.13
ALLADUA	Boualem	MDL	1° R.C.A.	61.08.14
AMAR	Ben Mohamed	2° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
AMOURI	Atmane	2° cl	1° B.T.A.	57.12.04
AMRI	Mohamed	CCH	5° B.T.A.	55.04.12
ANDREUX	Pierre	2° cl	8° R.S.A.	58.02.04
AOUCHAR	Miloud	2° cl	1° B.T.A.	55.12.12
ARBOUCHE	Kaddour	2° cl	1/7° R.T.A.	55.05.10
ARCIDEAT	René	2° cl	12° R.I.	58.06.10
AUROUSSEAU	Louis-Pierre	CCH	2/3° R.I.C.	56.05.18
AURVAY	Pierre	CAL	2/43° R.I.	60.03.13
AYAD	AB	SGT	6° B.T.A.	56.05.04
AZZOUZI	Mohamed	SGT	1° B.T.A.	56.08.12
BABA	AB	SGH	45° R.I.T.	58.08.19
BABECHE	Said	2° cl	8° R.S.A.	58.02.04
BACHA	El Hocine	GEND	BT Maginot	57.06.21
BACHIR	Mohamed	2° cl	3/24° R.A.	61.04.16
BACHIRI	Ahmed	2° cl	1/5° R.A.	59.10.07
BADACHE	Abd el Aziz	2° cl	4° R.C.A.	58.04.11
BAGOU	Armand, André	2° cl	BA 35/143	61.06.23
BARBE	Pierre	S/LT	121° C.R.	56.04.17
BARBIER	Guy	MCH	E.R.M.	61.04.14
BARDET	André	2° cl	2/43° R.I.	60.03.13
BARDINI	Nello	2° cl	1° R.E.I.	57.04.24
BARJOU	André	ADJ	(ER)	61.05.23
BARRERE	Roger	2° cl	13° DBLE	56.08.15
BECHANI	Youcef	2° cl	4° G.C.N.A.	61.12.07
BEDDOU	Yahia	2° cl	1/33° R.I.	59.07.03
BEGHAIDJ	Boudali	GEND	BT Ain Tadjet	61.08.17
BEKHEDDA	Ahmed	2° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
BEKHOUCHE	Benazouz	2° cl	1/7° R.T.A.	55.05.10
BELABES	Slimane	2° cl	6° B.T.A.	56.05.04
BELAID	Mosbah	2° cl	1/33° R.A.M.	58.12.11
BELAIDI	Moukoud	2° cl	14° R.I.	61.07.04
BELAYACHI	Ab	2° cl	6° B.T.A.	56.05.04
BELJOUADI	Lakhdar	GEND	BT Mersouria	61.07.21
BELHENDOU	Mohamed	2° cl	3/14° R.T.A.	55.07.15
BELHADJ	Omar	2° cl	5° R.I.	61.06.30
BELLEUDY	Pierre	SGT	S.A.S.	59.04.03

BELLIARD	Gustave	SGT	1° R.I.M.	56.10.02
BEN AHMED	Abdelkader	2° cl	4° R.D.	58.09.04
BEN ALLOUACHE	Mustapha	SGT	5° G.C.P.	58.10.04
BEN AMEUR	ben Ahmed	Cal	1° G.C.N.A.	56.08.05
BEN LARBI	Mohamed	2° cl	5° B.T.A.	55.04.12
BEN MAAMAR	Mohamed	MDL	5° R.S.A.	61.05.04
BENAISTI	Mohamed	2° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
BENAMAR	Slimane	MCH	10° G.E.S.A.	56.05.05
BENAMARA	Rabah	2° cl	6° B.T.A.	56.05.04
BENAMARA	Lakhdar	2° cl	GSMIOR	62.03.16
BENAMEUR	Slimane	2° cl	6° B.T.A.	56.05.04
BENATTA	Miloud	GEND	6/10 bis Gend	62.12.31
BENAYOUN	Jean	SGT	EA RS 99	56.12.02
BENBEHAZ	Naimo (Naimi)	2° cl	3/14° R.T.A.	56.03.01
BENCHERGUI	Abderrahmane	2° cl	1/6° R.T.A.	62.07.23
BENCHIKHA	Zine	Cal	1/7° R.T.A.	56.05.10
BENCHOUBRA	Belhadj	2° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
BENDELAA	Boumedienne	2° cl	G.T. 535	61.07.22
BENDID	Djournal	2° cl	1/6° R.I.	58.02.30
BENDIDA	Bendia	SLT	8° R.I.	62.04.23
BENGUETTA	Mohamed	2° cl	3/14° R.T.A.	55.07.15
BENHALIMA	Abdelkader	2° cl	3° R.T.A.	56.03.08
BENHAMMADI	Rida	2° cl	515° R.T.A.	60.02.02
BENKOUSSA	Tahar	2° cl	3/5° R.I.	59.12.30
BENSAAD	Mohamed	2° cl	14° B.T.A.	56.06.20
BENSAIDA	Djilali	2° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
BENSEKOUR	Abdelkader	2° cl	66° R.A.	55.07.02
BENTAHAR	Abdelkader	2° cl	3/13° R.I.	60.06.05
BENYACOB	Ahmed	2° cl	1° B.T.A.	58.08.12
BENYAMINA	Abd El Kader	SGT	1° B.T.A.	56.08.12
BENZERTHA	Berradj	2° cl	3/14° R.T.A.	58.04.30
BERADJ	Hocine	2° cl	7° R.T.A.	56.01.18
BERBAR	Boutouchert	2° cl	3/14° R.T.A.	55.07.15
BERTRAND	Gilbert	SGT	EA RS 99	56.12.02
BEZEF	Abdelkader	CCH	1/21° R.T.A.	59.12.15
BEZIE	Marcel	2° cl	2/51° R.I.	58.02.18
BEZZIZ	Marcel	2° cl	3° B.T.A.	56.03.08
BITAR	Assa	2° cl	1/7° R.T.A.	55.05.10
BLANCHARD	Raymond	MCH	10° LéG Gend	62.07.12
BLANCHOT	Louis	CNE	3/9° R.I.M. a	59.09.21
BLONDEAU	Michel	2° cl	4° R.D.	57.05.15
BOITEUX	Bernard	2° cl	2/131° R.I.	58.07.31
BONHOMME	Paul	CCH	2° B.C.A.	57.08.30
BONNARMENT	Jean-Marie	MDL	8° R.S.A.	58.02.04
BONNET	Camille	2° cl	7° R.T.A.	55.12.07
BOSSERAY	Michel	SGT	4° G.C.N.A.	56.10.31
BOUKAZAK	Mohammed	S/LT	1° R.C.A.	62.07.25
BOUCH	Robert	CCH	9° Zouaves	56.05.30
BOUCHAMI	Brahim	2° cl	1° G.C.N.A.	57.05.14
BOUCHAOUT	Mohammed	2° cl	10° COMA	58.06.04
BOUCHEMAL	Raymond	LT	SAS Tessala	58.06.05
BOUCHENTOUF	Bernard	2° cl	2° G.C.N.A.	57.05.14
BOUCHIKHI	Mohamed	2° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
BOUCHOUICHA	Oudjems ben Ali	2° cl	14° Fennec	58.04.18
BOUDACHE	Mohammed	MCH	6° R.S.A.	62.07.19

BOUDAOU	Moukoud	2° cl	17° B.T.A.	58.02.17
BOUDISSA	Moukoud	Sgt	1° R.I.	61.05.24
BOUDJELTHIA	Kaddour	Bri	6° C.R.D.	61.03.20
BOUDJEMAA	Abdelkader	2° cl	14° B.T.A.	56.06.20
BOUDJOUHALI	Mohamed	GEND	10° LéG Gend	63.07.17
BOUDRISS	Salah	BRI	1° R.S.	59.11.14
BOUGAULT	André	SMa	FgF	58.03.12
BOUGUERA	Layachi	2° cl	1/22° R.T.A.	58.06.05
BOUHAFES	Amr	2° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
BOUKHARA	Bekhti	2° cl	1° B.T.A.	56.08.12
BOUKOUS	Salah	2° cl	3/6° R.A.	59.06.01
BOUMEDIEN ZELLAT	Benamieur	2° cl	3/14° B.T.A.	55.07.15
BOUMEDIENNE	Djilali	GEND	P.G.T. 280	62.05.19
BOUNOUIBA	Bellacem	BCH	8° R.S.A.	58.02.31
BOURBARA	Ahmed	2° cl	CSP Zoufana	57.01.23
BOURGEOS	Gilbert	GEND	BT	62.05.03
BOURIAH	Lahlou	2° cl	3/14° B.T.A.	55.07.15
BOURICH	Kadour	Cal	5/10° R.A. Ma	62.09.07
BOURIDAH	Youcef	CCH	15° B.T.A.	59.12.15
BOUSELHAM	Hadj	2° cl	7° R.T.M.	58.02.18
BOUSSA	Aissa	2° cl	3/6° R.A.	59.04.24
BOUTEKANE	Ahmed	2° cl	4° B.I.	58.05.06
BOUTOUILLER	Mahmoud	2° cl	3° G.C.N.A.	56.10.30
BOUTOUILLER	Pierre	CCH	1° R.I.M.	56.10.31
BOUVRY	Albert	2° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
BOUYENGOULENE	M'Hamed	2° cl	1° B.T.A.	56.08.12
BRAHIMI	Seddik	2° cl	4° G.C.N.A.	61.12.07
BRETAUDEAU	Georges	2° cl	GT 56	62.06.29
BRETON	Oscar	Cal	1/73° RIMA	62.05.19
BRIKI	Abdelkader	2° cl	1° R.T.A.	62.06.01
BRILLOUET	Jean-Pierre	SGT	1/12° RIMA	62.07.07
BRISSEAU	Claude	2° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
BROYER	Aimé	2° cl	1/35° R.I.	57.04.03
BUSCH	Pierre-Pierre	2° cl	5/6° DBFA	56.12.18
CABRERA	Emile	BCH	776° CREMP	56.11.12
CALVEZ	Jean-Claude	2° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
CARDU	Yves	2° cl	3/65° R.A.	58.02.16
CASSIS	Maurice	2° cl	EMP Kolda	62.07.05
CASTERA	Michel	2° cl	8° R.S.A.	60.05.05
CASTILLE	Albert	2° cl	1er G.S.M.	59.05.21
CATY	Auguste	2° cl	4° R.D.	57.05.15
CAZORLA	Christian	2° cl	29° B.T.A.	57.05.04
CHABBERT	Jean	LT	EA RS 99	56.12.02
CHAIX	Maurice	ADJ	EA RS 99	56.12.02
CHAMBILY	André	2° cl	1er G.S.M.	59.05.21
CHAMPIGNOUX	Nichel	BRI	8° R.S.A.	58.02.04
CHARBON	Michel, Désiré	GEND	BT Castiglione	61.06.03
CHARCHOUR	Lalder	2° cl	3/12° R.T.A.	57.12.08
CHEBAT	Abdallah	SGT	1/7° R.T.A.	55.05.10
CHEBBAB	Mohamed	Cal	3/14° R.T.A.	55.07.15
CHETOUHI	Abderrahmane	2° cl	1° R.T.A.	58.12.16
CHETTIHAH	Ahmed	GAT	Bde Bouina	62.08.11
CHEVALLIER	Michel	2° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
CHEVREUIL	Marcel	2° cl	50° R.A.	57.03.07

CHIARELLI	Jean	CNE	4° G.C.N.A.	57.05.14
CHIBAOUI	Abdelkrim	2° cl	17° B.T.A.	58.04.15
CHOMRA	Ames	2° cl	12° B.I.	58.06.24
CHOMBEAU	Michel	2° cl	1/12° RIMA	62.07.07
CHOUITTA	Mohamed	GEND	P.G.T. 295	62.06.30
CHURIE	Jacques	ADJ	GLA 45	55.12.31
CLABAUX	Michel	2° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
CLOIX	René	2° cl	4° G.C.N.A.	57.05.14
COLIN	Patrice	2° cl	2/57° R.I.	61.02.16
COMPTE	Marc	2° cl	3/57° R.I.	58.09.05
CORBIER	Herni	SGT	Méchéria	62.07.05
COUTURE	François	2° cl	3/57° R.I.	58.09.05
CRANCE	Méric	2° cl	1/106° R.A.A.	59.12.19
CRENN	René	2° cl	GH 2	57.04.13
CUISNIER	Herni	2° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
DAHMANE	Ben Lakdar	2° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
DAHMANE BOUALI	Djelloul	2° cl	3/7° R.T.A.	56.05.30
DALLOZ	Mohamed	SGT	1° G.C.N.A.	58.03.23
DAOUD	Abel	2° cl	GT 537	59.06.30
DARMEIN	Maurice	2° cl	14° R.C.P.	59.12.02
DARVENE	Marcel	2° cl	1/106° R.A.A.	59.12.19
DAVID	Georges	2° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
DE SONIS	Roland Gaston	ADJ	SAS Mephe Sah	56.04.08
DECOURTEIX	René	2° cl	3/23° R.I.	56.12.01
DEFIVES	Lucien	BRI	1/106° R.A.A.	59.12.19
DELABRIERE	Jack, Robert	2° cl	666° C.G.P.	62.07.05
DELARVIERE	Félix	CCH	2° C.S.P.L.	57.05.21
DELCI	Said	2° cl	2/51° R.I.	57.12.06
DELEMME	Bernard, Albert	2° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
DELRIEU	Paul	SGH	GB 1/31	60.12.31
DENOS	Yves	BRI	2° E.Train	62.02.23
DERDOUHA	Messoud	2° cl	7° R.T.A.	56.11.23
DERMICH	Maimar	2° cl	9° B.T.A.	57.04.11
DESCHLER	Herni	2° cl	SODER (air)	62.07.08
DESPRE	Jeanne	IPSA	Air	55.12.31
DESSOLA	Jean-Pierre	2° cl	1° R.C.P.	62.07.05
DESTREMONTE	Michel	2° cl	3/65° R.A.	58.01.16
DESVERGNE	Jean-Pierre	2° cl	GT 520	62.08.30
DEUTZER	Georges	SGT	1° G.C.N.A.	56.10.31
DEVAUX	Jean-Louis	2° cl	GH 2	57.04.13
DILMI	Bouzar	2° cl	9° B.T.A.	57.07.08
DJAADANE	Aek	2° cl	1/131° R.I.	58.02.16
DJAFRI	Abdelkader	SGT	PGT 272	61.05.31
DJEBARA	Beryahia	CAL	5° B.C.P.	62.04.13
DJEBLI	Djilali	2° cl	3/57° R.I.	58.09.05
DIJELLAB	Said	MDL	3/67° R.A.	62.07.07
DIJEMIL-BAREK	Mohamed	SGT	110° R.I.M.	59.07.04
DIJEMIL	Djilali	2° cl	2/131° R.I.	58.07.31
DIJENANE	Mohamed	2° cl	15° B.T.	59.04.27
DIERAD	Kaddour	2° cl	17° B.T.A.	58.09.27
DIERBOUA	Krim	2° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
DORIN	René	SGT	1/4° R.I.C.	56.06.09
DRISS	Mohamed	CAL	3/7° R.T.A.	56.05.30
DRUELLE	Claude	SGT	GB 1/31	60.05.18
DUBOCCAGE	Gilbert	SCM	AIR 352/14	62.04.29

DUBOIS	Gervais	2° cl	1° R.I.M.	56.10.02
DUPRE	Roger	2° cl	3/57° R.I.	58.09.05
DURAND	Claude	SGT	10° COMA	62.08.18
DUTRUEL	Maurice	SGT	CRTA 203/561	62.06.28
DUVAL	Marcel	SGT	CRTA 203/561	62.06.28
EGOUVILLON	Jacques, Paul	2° cl	3/65° R.A.	58.02.16
EL GORMA	Mohamed	2° cl	3/24° R.T.A.	59.02.19
EL HADI	Ben Mostefa	SGT	3/7° R.T.A.	57.05.30
EL KHATTAB	Ben Larbi	1° cl	7° R.T.M.	56.02.18
FAHRAOUI	Mohamed	2° cl	E.M.P.N.A.	58.02.16
FARGERIE	Pierre	Cal	1° B.T.A.	56.08.12
FAUCHER	François	SGT	2/9° RIMA	56.06.23
FAURE	Artaime	LT	GLA 45	55.12.31
FELLAH	Adda	2° cl	2/61° R.A.	60.10.26
FELTEN	Horst-Wilhelm	2° cl	2° C.S.P.L.E.	57.04.07
FERGANE	Abdelkader	1° cl	4° G.C.N.A.	58.05.16
FERNEX	Maurice	1° cl	1/137° R.I.	

KANDOUCI	Mohamed	1° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
KAROUN	Abderrahmane	LT	UFO 464	62.07.16
KEBIR	AS	1° cl	215° R.I.	58.07.27
KEDDAM	Ahchane	ADJ	CS 1° 11	59.05.06
KENANE	Abdelkader	2° CL	1° G.C.N.A.	56.08.05
KERKABI	Larbi	1° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
KERLEROUX	Joseph	SMa	F13F	58.03.02
KERMOCHE	Benhenni	1° cl	3° G.C.N.A.	57.07.14
KERRAZ	Tahar	2° cl	17° R.T.A.	58.04.29
KHERROUCHE	Belgacem	1° cl	10° G.E.S.A.	58.01.10
KHALDI	Abdallah	2° CL	9° R.S.	60.12.05
KHALDI	Said	Bri	10° G.E.S.A.	56.05.05
KHARDIB	Laadjel	1° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
KHELFA	Aïssa	1° cl	4° G.C.N.A.	60.01.13
KHELIL	Moktar	SGT	1° B.2004/85	59.11.18
KHERBACHE	M'Bareck	35° R.I.		57.05.02
KHERROUBI	Tayeb	1° cl	17° R.T.A.	55.05.10
KHALIL	Ahmed	1° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
KHARI	Said	2° CL	122° R.I.	62.01.26
KITZLER	Germaine	PFAT	Boghari	62.03.23
KLEIBER	Wolfgang	1° cl	1° R.E.	62.04.28
KLUG	Otto	2° cl	4° R.E.L.	60.07.24
KOUARI	Messaoud	1° cl	1° B.T.A.	58.11.04
KRAMA	Seghir	SCH	2° G.C.N.A.	57.09.10
KRAUSS	Hermann	1° cl	13° DBLE	56.05.11
LABRES	Hamza	SGT	1° G.C.N.A.	56.10.31
LACOUR	Guy	1° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
LADAME	Pierre	Cal	43° B.I.Ma	62.05.16
LAFOREG	Lionel	2° cl	CGR 85/541	57.03.13
LAHRAHE	Ben Si Ahmed	1° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
LAICHI	Aïssa	1° cl	25° E.Train	58.03.28
LAIDI	Afz	1° cl	216° R.A.	58.01.16
LAKHDARI	Mohamed	1° cl	30° B.Génie	59.01.18
LALLOZ	Roger	1° cl	60° R.I.	57.10.02
LANGLAIS	Yves (ou Louis)	2° cl	10° B.C.P.	56.09.12
LANTRES	Jean-Pierre	SGT	10° R.I.	62.08.24
LAPEYRONIE	Jacques	Cal	7° R.T.M.	56.02.18
LAPIERRE	Jean, Gaston	SGT	19° B.C.P.	62.04.17
LAPORTE	Daniel	SGT	GB 1/91	60.12.31
LAPORTE	Yves	SMa	F4F	56.08.10
LARIERE	Guy	SGT	SAS Chellala	56.06.27
LE BIHAN	Robert	Cal	1131° R.I.	58.08.25
LE COZ	Guy, Alexandre	1° cl	219° R.I.	62.01.21
LE GALL	Clotaire	1° cl	8° R.S.A.	60.05.05
LE GALL	Henri, Noël, Yves	CNE	BPM 243	62.04.06
LE GRAND	Jean Joseph	1° cl	1° R.I.M.	56.10.02
LE MERRE	François	LT	SAS Serouf	62.04.24
LE MICHEL	Raymond	CBA	8° Zouaves	62.05.08
LEBRETON	Jean	1° cl	1° R.E.	62.07.12
LECARPENTIER	Albert	1° cl	214° R.I.M.	56.10.21
LECEFF	François	1° cl	5° R.S.A.	57.05.02
LEFEVRE	Roland	1° cl	2143° R.I.	60.03.13
LEFEVRE	Michel	1° cl	51° R.I.	59.11.23
LEFEVRE	Jacques	GEND	BT Laghouat	62.08.05
LEGLISE	Georges	1° cl	2° R.P.C.	57.07.19

LEGLISE	Albert	2° cl	8° R.S.A.	58.02.04
LEHN	Michel, Edmond	1° cl	GH 2	57.06.15
LEKHAL	Amar	SGT	124° RIMA	62.04.25
LETYENT	Rudolphe	1° cl	124° RIMA	62.07.07
LIGNAC	Bernard, Jacques	MDL	216° R.A.	58.12.21
LLOPIZ	Michel	1° cl	2° E.Train	62.07.05
LOEDEC	Edmond, Roger	Maltra	Marine	62.01.23
LOUIS	Bernard	LT	G.M.E.O.	55.11.18
MAAMAR	Djillali	1° cl	3141° B.T.A.	55.07.15
MABROUK	Ben Ahmed	1° cl	6° B.T.A.	56.05.04
MADI	Abdallah	1° cl	21° CD	58.07.29
MAHDI	Abdelkrim	Cal	7° R.T.A.	62.04.17
MAHDJOUBI	Mahfjoub	SGT	1° B.T.A.	58.05.06
MAILLAN	Maurice	CEs	(ER)	62.06.12
MAKLOUF	El Hadj	1° cl	3141° R.T.A.	55.07.15
MANGIONE	Alesio	1° cl	1er G.S.M	59.05.21
MANSOURI	Mohamed	1° cl	130° R.I.M.	60.04.23
MAQUA	Salim	1° cl	3° B.T.A.	55.07.31
MARCHEL	Gaston	1° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
MARECHAL	Bernard, Lucien	1° cl	2133° R.I.	59.05.22
MARQUES	Jean-Claude	1° cl	11° R.T.	59.05.09
MARTIN	Denis	1° cl	2157° R.I.	62.01.26
MASMA	Abdelbader	1° cl	9° B.T.A.	57.05.04
MATAGNE	Francis	Briq	18° R.C.C.	57.08.29
MATHIEU	André	GEND	BT Batna	62.01.09
MATIGNON	Maurice, Hector	1° cl	3120° RAC	58.11.20
MAUJEU	Henri	MDL	586° B.Train	56.11.13
MAYET	Marcel, Lucien	Briq	2167° R.A.	57.06.21
MECHAI	Mohamed	1° cl	21° RIMA	60.12.23
MEDANA	Claude	1° cl	359° G.Train	56.07.08
MEDJAHEDI	Mohamed	1° cl	1° R.G.	58.05.21
MEHEDI	Mohamed	GenD	AX BT Alger	62.06.16
MEHNAME	Lakhdar	1° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
MEKKI	Mohammed	MDL	1° R.C.C.	62.07.31
MENAA	Said	1° cl	1° G.C.N.A.	59.02.19
MENBOUBRE	Louis	SGT	EARS 99	56.12.02
MENOUZ HEDALGO	Augustin	1° cl	3° R.E.L.	56.09.17
MERAH	Ahmed	1° cl	2135° R.I.	59.04.16
MERLIN	Eugène	Cal	1° G.C.N.A.	56.10.31
MERZOUG	Messaoud	1° cl	1° B.T.A.	56.08.13
MESSAGER	André, Robert	1° cl	4° R.D.	57.05.15
MESSAOUDI	Mohamed	1° cl	1° B.T.A.	55.07.01
MESSAOUDI	Louari	SGT	3° R.I.A.	62.04.27
MESTOURI	Armar	1° cl	151° R.I.M.	58.08.03
METMATI	Mohamed	SGT	19° R.T.A.	62.07.21
MEZE	Naurice	1° cl	2167° R.A.	57.04.13
MEZGALDI	Abdelbader	1° cl	3121° R.T.A.	58.02.26
MEZIANE	Abd El Kader	1° cl	2143° R.I.	60.03.13
MHAMEDI	Youcef	2° CL	1° R.C.A.	57.06.10
MICHAUD	Gérard, René	CAL	2137° R.I.	59.05.22
MIELLAT	Auguste	SGT	EARS 99	56.12.02
MILLIET	Louis	1° cl	2199° R.I.	62.01.21
MIR	Mebarek	1° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
MIRADI	Embarek	1° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05

MIRAGLIO	Roger, Pierre	1° cl	23° R.I.	60.01.08
MOHAMEDATNI	Salah	1° cl	317° R.T.A.	56.05.30
MOKEDDEM	Mohamed	1° cl	6° B.T.A.	56.05.04
MOKRATAR	Mohamed	1° cl	SAS Djemorah	57.06.04
MOLEINS	Charles	LT	1° P.A.L.A.T.	62.10.20
MOLLAT DU JONCHER	François	COL	(ER)	62.06.16
MONDINO	Louis, Serge	1° cl	1408° R.A.A.	58.08.31
MONGAULT	Philippe, André	LT	1er G.S.M	59.05.21
MOREAU	Albert	1° cl	316° R.I.	62.07.02
MORGAND	Eugène, Jean	1° cl	4° R.D.	57.05.15
MORISSET	André	MCH	G.H. 2	58.01.18
MOROZ	Stéphane	1° cl	4° R.D.	57.05.15
MORTELETTE	Walter	1° cl	4° C.S.P.L.	57.11.06
MOTRYLA	Michel, Stanislas	1° cl	9° Zouaves	56.05.30
MOUHADJER	Ahmed	Cal	6° B.T.A.	56.05.04
MOUHOUS	Mohand Akli	1° cl	5° B.T.A.	55.04.12
M'SIBIH	Mohamed	1° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
NACEUR	Mohamed	1° cl	19° R.D.	62.01.23
NADDAT	Ben ramdena	Cal	9° B.T.A.	58.02.13
NAIMI	Naimi	1° cl	6° B.T.A.	56.05.04
NASSEH	Ahmed	1° cl	1° B.T.A.	56.08.12
NAVARRO	Raymond	1° cl	312° R.I.C.	57.11.01
NAVARRO	Jean	GEND	BT 51 Denis Sig	62.10.30
NECHMACHE	Derradji	1° cl	3° R.H.	62.06.02
NEDJADI	Aïssa	1° cl	1° G.C.N.A.	56.08.05
NEGGAZ	Ahmed	1° cl	21° R.C.A.	59.04.02
NEGRINAT	Louis	CNE	(ER)	62.06.13
NERY	Claude	Cal	BA 210	62.07.08
NICOLAS	Jean	Maltra	F4F	56.08.10
NINDEL	Kurt	1° cl	4° R.E.L.	60.06.12
NOIREL	Maurice	Lt	EM/CA Alger	59.08.29
NOMEGUE	Ouatara	Cal	2157° R.T.S.	57.01.05
NORDIER	Roger	CCH	2° R.P.C.	57.07.19
NOUAR	Simane	1° cl	3151° R.I.	58.05.13
NOUGE	Jacques	B/MJA	18° E.Train	62.07.05
OBIN	Daniel, Michel	CCH	3165° R.A.	58.01.16
ORTES MORALES	José	1° cl	1° B.MLE	55.02.23
OUAHAB	Aounallah	1° CL	3144° R.T.A.	55.07.15
OUALI	Ali	1° cl	3121° R.T.A.	58.02.16
OUCHENE	Salah	1° cl	4121° R.T.A.	58.03.21
OUCHENE	Tayeb	1° cl	1131° R.I.A.	59.01.28
OUEDRAGO	Jean-Marie	1° cl	6° RIMA	62.01.28
OUHADI	Boualem	CCH	5° B.T.A.	55.04.12
OUNOUGHI	Brahim	1° cl	665° GCP	58.10.10
OUPVARD	Francis, Maurice	1° cl	114° R.I.C.	58.04.14
PAGES	Robert	SGT	6° EC	56.10.10
PALLAVER	Louis	SGT	EARS 99	56.12.02
PALOMBA	Jean	1° cl	12° CSPA	57.05.14
PAOLINI	François	1° cl	14° B.C.A.	58.02.06
PARADO	Yves	1° cl	Cie Rut. 109	56.01.27
PARASCANDELO	André	CCH	146° R.I.	62.07.01
PASQUIER	Gérard	Maltra	Mers El Kébir	62.05.07
PATZ	Josef	1° cl	3° R.E.L.	56.08.10
PERA	Joseph	1° cl		59.05.21
PERCREAU	Bernard	1° cl	3157° R.I.	58.09.05

PERCHE	Joseph Emile	1° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
PERENC	Armande, Joseph	1° cl	2138° R.A.	58.02.27
PEROLLET	Jean	1° cl	10° R.D.	58.04.14
PERNOUIN	Régis, Joseph	1° cl	GH 2	57.04.13
PERROQUIN	Michel	SGT	GB 1/91	60.05.18
PESSINE	Guy, Louis, Elie	1° cl	4° R.D.	57.05.15
PETER	Henri	1° cl	421° R.A.A.	56.03.09
PETITEAU	Claude, René,	1° cl	29° B.C.P.	57.05.30
PIGNARD	Daniel, André	2° cl	960° C.M.E.B.	62.01.03
PILIKIAN	Jacques	CCH	3° R.P.Ma	61.12.22
PINI	Louis	MDL	20° ET	62.08.22
PIOTTE	André	SGT	6° EC	58.02.18
PIOMB	Jean-Claude	BRI	29° R.D.	62.02.13
PIORRE	Henri	1° cl	DTO 38/540	58.03.05
POIRIER	Rémy	MCH	80° R.C.	62.09.24
POMMADE	Michel (ou Paul)	1° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
PORCHER	Serge	1° cl	10° Bde Cav.	58.06.19
PROVOST	Jean-Claude	Cal	R.I.	62.05.19
PUIBOUBE	Jean-Claude	LT	GB 1/91	60.12.31
RACHEDI	Amar	1° cl	3° B.T.A.	56.01.16
RAGOUBA	Mohamed	Cal	1° R.T.A.	58.09.17
RAHMANI	AS	1° cl	1° B.T.A.	56.08.12
RAHMANI	Mohamed	SCH	CAR 103	57.07.14
RAHMOUNI	Larbi	1° cl	153° R.I.M.	60.12.28
RAMIREZ	Joseph	CCH	Cie OG ZOA	62.06.15
RAMLIA	Mohammed	1° cl	2121° R.I.	58.04.04
RARBI	Mohamed	1° cl	55A Const.	57.08.30
RAULET	Georges	CCH	18° R.I.P.C.	56.01.31
RAYER	Marcel	1° cl	2° R.D.	57.08.04
REBBAS	Mohand Ou Kaci	1° cl	3121° R.T.A.	58.02.16
REBI	Tahar	CCH	CAR 103	62.01.00
REGUIE	Allal	1° CL	GCT 515	62.07.21
REITZER-ENTZ	Michel	LT	4° B.C.P.	64.04.26
REVIS	René	SGT	1° R.C.P.	56.03.22
RIANI	Moktar	SGT	3143° R.I.	61.05.14
RIBA	Bernard	LT	GB 1/91	60.05.18
RIBAXOU	Fernand	1° cl	2131° R.I.	58.07.31
RICHOMME	Robert	SGT	3133° R.I.	56.11.01
RIGUET	Tayeb	SLT	8° R.I. Cdo G	62.04.23
RIHANI	Mohamed	1° CL	10° G.E.S.A.	56.05.05
RIOU	Patrick, André	CCH	1° G.C.N.A.	56.10.31
RIOUAT	Mathurin	MDL	8° R.S.A.	58.02.04
RIVIER	Claude	1° cl	2157° R.I.	61.01.26
ROBERT	Louis, Marie	1° cl	7° R.T.M.	56.02.18
ROBERT	Henri	Cal	2151° R.I.	58.01.18
RONZI	Serge	BRI	27° E.Train	62.02.23
ROQUET	Pierre, Joseph	1° cl	9° Zouaves	56.05.30
ROSTO	Lucien	1° cl	GM 11° DBPC	59.10.22
ROTHLIN	Arnold	SGT	3° R.E.L.	61.04.09
ROUANE	Lagheb	Cal	5° B.C.P.	62.04.15
ROUBI	Abd El Kader	CCH	1° B.T.A.	56.08.12
ROUSSEAU	Jean-Claude	1° cl	UF03/6° R.I.	62.07.02
ROUX	Raymond	MDL	CIOA	60.09.10
RUDLER	Claude	1° cl	2120° R.A.Ma.	57.03.20
RUIZ	Jean	1° cl	57° R.I.	59.09.12

SAAD	Ahmed	1° cl	516° G.T.	60.01.02
SAADI	Brahim	1° cl	315° R.I.	59.12.30
SAF	Abdelkader	1° cl	1° G.C.N.A.	61.11.09
SAHALI	Mohamed	SLT	8° R.I. Cdo G	62.04.22
SAIDANE	Mohamed	1° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
SAIDI	Salim	SCH	2° R.T.A.	57.04.15
SAIDI	Ahmed	1° cl	4° R.Ch	59.09.21
SAHI	Slimane	1° cl	1° G.C.N.A.	56.10.31
SAILLARD	Roger	SGT	GLA 45	55.12.13
SAKER	Said	1° cl	8° R.C.C.	58.04.07
SAMBA	Mahi	1° cl	6° B.T.A.	56.05.04
SAMPIERI	Antoine	SCH	GB 1/91	60.12.31
SANDJACK	Said (Mohamed)	1° cl	19° R.D.	62.01.21
SAOUDI	Mohamed	1° cl	217° R.T.A.	55.12.30
SAOULA	Mohamed	1° cl	519° B.M.T.	59.09.24
SAUNIER	Jean-Claude	1° cl	2137° R.I.	59.05.22
SAURAT	Armand	ADJ	64° COG	61.06.23
SAVIGNY	Guy	1° cl	Bon Corde	57.05.09
SEBBAHA	Salim	1° cl	10° G.E.S.A.	56.05.05
SEBBAN	Polycarpe	CCH	5120° R.A.C.	58.0

Des bras tendus vers le ciel, dans  
un appel muet,

Des mains crispées de rage ou de  
douleur, tendues pour  
implorer, qui semblent émerger  
de l'un de ces cachots  
souterrains où beaucoup ont été  
enfermés, jaillissant parmi un  
entrelacs de ferrailles et de  
barbelés symbolisant la  
captivité.

Des gestes de SOUFFRANCE qui  
symbolisent aussi l'ESPERANCE  
que chacun portait en lui,  
espérance dans la France et son  
Armée... espérance des familles  
ne pouvant croire que la France  
avait abandonné ses soldats.

Ces bras et ces mains s'élèvent  
à la manière d'une FLAMME, qui  
est ici la flamme du SOUVENIR.

## *La sculpture*

### *SOUFFRANCE ET ESPERANCE*

*oeuvre du sculpteur VIRGIL*

